

Profil de la fonction : Expert Protection Incendie

Supérieur direct : Responsable Prévention

Subordonné(s) direct(s) :-

Exigences d'admission

- Formation :
 - Formation supérieure : ingénieur, architecte, conducteur de travaux, chef de projet en installation et sécurité
 - Formation dans le domaine de la protection incendie (p.ex. spécialiste en protection incendie AEAI ou expert)
- Expérience professionnelle:
 - Expérience dans le secteur de la construction
 - Expérience pratique de plusieurs années pour les aspects techniques et de sécurité du bâtiment (conceptualisation et/ou réalisation)
 - Expérience dans le domaine de la prévention incendie

Tâches et responsabilités

- Effectue les activités de protection incendie (permis de construire, visite du feu, contrôle, mise en conformité, soutien aux communes, ramonage, etc.)
- Représente l'ECAB auprès des différents partenaires, associations et commissions
- Participe à l'élaboration de normes et documentations techniques
- Examine les dossiers de permis de construire et d'aménagement du territoire et établit des préavis. Prend en compte les autres aspects de la sécurité du bâtiment (éléments naturels et parasismique)
- Participe à l'élaboration et dispense les formations en lien avec son domaine pour les communes et les professionnels de la construction
- Traite les demandes de subventions pour les mesures de protection (paratonnerres, parafoudres, murs coupe-feu, installations techniques sprinkler, installations prévention incendie, adductions d'eau)
- Dispense des conseils auprès des professionnels de la construction : communes, ingénieurs, architectes et entreprises de construction

- Participe aux enquêtes après sinistres
- Effectue des contrôles de réceptions et des contrôles périodiques des bâtiments ou d'installations techniques en lien avec la protection contre les incendies, établit des rapports de mise en conformité

Tâches et responsabilités complémentaires :

- Prend en charge un secteur en qualité d'expert en protection incendie

Compétences de bases

- Maîtrise la langue française ou allemande et dispose de bonnes connaissances de l'autre langue
- Maîtrise les outils informatiques de son domaine d'activité

Compétences techniques et de matière

- Maîtrise les techniques de construction des bâtiments
- Dispose d'excellentes connaissances dans le domaine de la prévention incendie et des bases de la prévention éléments naturels
- Connaît les processus de délivrance des permis de construire
- Dispose de solides compétences d'organisation et de gestion de projets
- Garde une vue multidisciplinaire et considère les interactions